

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 25 mars 2021,

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU & CLIMAT » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SUIPPES : 6 ANS, 6,4 M€ ET 16 ACTIONS POUR PROTEGER ET RETROUVER LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DU TERRITOIRE.

#GESTIONDELEAU #BONETAT
#EAUXSOUTERRAINES

Ce jour, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, François MAINSANT, président de la communauté de Communes de la Région de Suippes, Philippe SALMON représentant de la Marne au comité de Bassin Seine Normandie et Jean-Christophe INGLARD Directeur Territorial des Vallées de Marne de l'agence de l'eau Seine Normandie signent le contrat « Eau & Climat » du territoire de la Région de Suippes. La communauté de commune de la région de Suippes s'engage à mettre en œuvre des actions pour protéger les eaux souterraines de son territoire et retrouver une qualité en « bon état ».

« 6,4 M€ : c'est le montant prévisionnel correspondant aux travaux prioritaires à engager pour relever le défi » explique Jean Christophe INGLARD. « Nous avons 6 ans pour accentuer les efforts déjà initiés par les acteurs du territoire. L'agence de l'eau Seine-Normandie s'engage financièrement à leurs côtés » confirme-t-il.

« Pour la Communauté de communes de la Région de Suippes, la contractualisation avec l'agence de l'eau Seine-Normandie permet d'assurer un traitement prioritaire des demandes de financements et pour notre territoire, elle consolide et conforte notre stratégie de gestion de l'eau » déclare François MAINSANT.

Le contrat s'attache à la réduction des teneurs en nitrates et pesticides des eaux souterraines en poursuivant la réduction des pollutions diffuses d'origine agricole en particulier. Du fait d'une occupation des sols essentiellement dédiée aux grandes cultures céréalières ainsi qu'aux cultures de betteraves industrielles et de colza, la masse d'eau souterraine Craie Champagne Nord est en état chimique médiocre. La reconquête de sa qualité est un enjeu fort pour l'alimentation en eau potable du secteur où de nombreux captages sont pollués. Ainsi, ils feront l'objet d'études d'aires d'alimentation afin de mettre en œuvre des plans d'actions pour les protéger, en privilégiant les 5 captages sensibles et prioritaires du territoire. Parmi les actions à encourager et envisager, on peut déjà citer la mise en place de cultures à bas niveau d'intrants en développant et soutenant également les filières et bien entendu l'emploi de techniques alternatives au désherbage chimique.

En complément le contrat prévoit la mise en place d'un plan de gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau. Il comporte une action de sécurisation sanitaire de l'alimentation en eau potable sur le secteur Suippes et des travaux d'interconnexion prévus qui s'appuient sur le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable finalisé en début d'année 2021.

Le contrat inscrit également des mesures spécifiques pour une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau comme la mise en place d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations pour lutter contre les fuites et atteindre un rendement minimal de 70% par unité de distribution.

ZOOM SUR LES ACTIONS DU CONTRAT

OBJECTIF	THEMATIQUE	LOCALISATION	NB D' ACTIONS PREVUES
ENJEU 1 : Protection des ressources			
Protéger les captages des pollutions diffuses d'origines agricole et non agricole	Etudes d'aires d'alimentation des captages	Suippes, Saint Rémy sur Bussy, La Cheppe, Saint Hilaire le Grand, Saint Jean sur Tourbe, Sommepey Tahure, Tilloy et Bellay, Sainte Marie à Py	8
ENJEU 2 : Alimentation en eau potable : production et sécurisation			
Sécuriser et/ou optimiser les ressources en eau ainsi que leur qualité pour l'alimentation en eau potable du territoire	Création d'une unité de traitement d'eau potable	Suippes	1
	Travaux d'interconnexion AEP	La Cheppe, Bussy le Château, Saint Rémy sur Bussy, La Croix en Champagne, Somme-Tourbe, Saint Jean sur Tourbe, Somme-Suippe	6
ENJEU 3 : Lutte contre les fuites et amélioration des rendements des réseaux			
Sécurisation quantitative et sanitaire de l'alimentation en eau Potable	Etude diagnostic du réseau AEP et PGSSE	Tout le territoire	1

LE TERRITOIRE... En BREF

Le territoire de la communauté de communes de la région de Suippes s'étend sur 479,5 km², compte 16 communes et 7489 habitants pour lesquels le prix de l'eau, de 5,6 €/m³ en moyenne, devient moins abordable. Les moyens de la collectivité dans ce contexte sont très contraints, et le programme d'actions du contrat est issu d'un travail de priorisation en relation avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Direction départementale des Territoires et l'Agence de Régionale de Santé. Toutes les communes du territoire sont inscrites en zone de revitalisation rurale c'est-à-dire reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique.

Le territoire est caractérisé par la présence deux camps militaires boisés classés Natura 2000. Le territoire est également marqué par une présence majoritaire d'espaces agricoles avec une Surface Agricole Utile de 67% au total. On y retrouve notamment des cultures de céréales (blé tendre, orge de printemps...) ainsi que des cultures de betteraves industrielles et de colza.

Les masses d'eau* souterraines du territoire présentent des problèmes de qualité (état chimique mauvais dû à des problématiques nitrates et produits phytosanitaires).

1 captage est classé conférence environnementale et 4 captages sont classés comme étant sensible au regard des classements du SDAGE dû à des problématiques de nitrates et pesticides.

*Masse d'eau : une masse d'eau est un tronçon de cours d'eau, un lac, un étang, une portion d'eaux côtières, une lagune, un lagon, une nappe phréatique, tout ou partie d'un ou plusieurs aquifères, d'une taille suffisante pour permettre le fonctionnement des processus biologiques et physico-chimiques.

INFO +
Le « bon état » ?
Une eau en quantité et en qualité suffisante pour les écosystèmes.

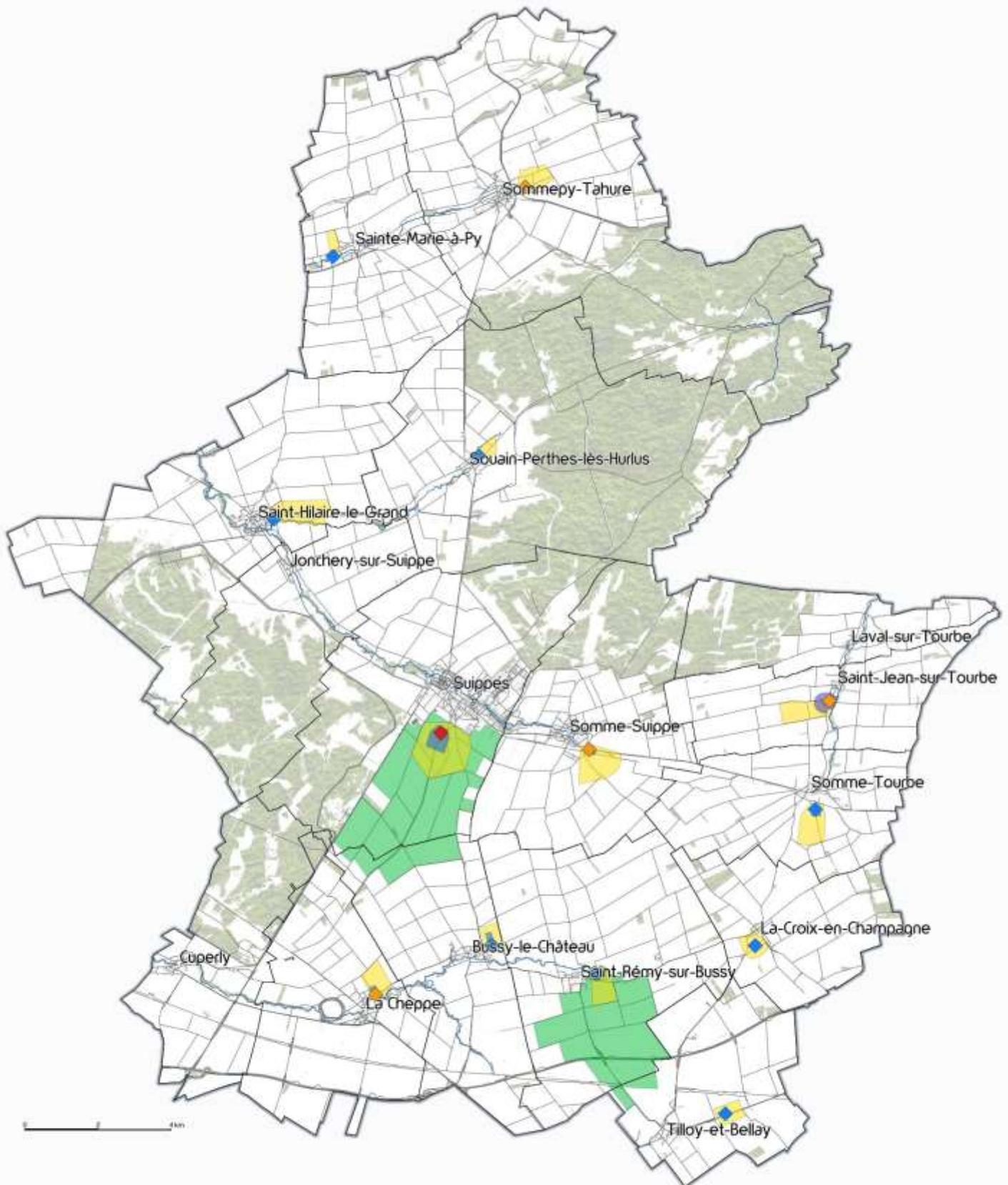
En savoir plus sur l'état des lieux du bassin Seine-Normandie :
http://bit.ly/dp_EDL19

ÉTAT DES LIEUX DES A.A.C.

CC Région de Suippes

04/10/2016 10:20:02:02

Source : http://www.suippes.com



Légende

Eaux Assainissement

Aire de protection du captage

Points de captage

- ◆ normal
- ◆ prioritaire
- ◆ sensible

- Perimetres de protection immediat
- Perimetres de protection rapproche
- Perimetres de protection semi rapproche
- Perimetres de protection eloigne
- Aire d'alimentation de captage



CONTRAT "EAU & CLIMAT" DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE SUIPPES

6,4 M€
DE TRAVAUX PRÉVISIONNELS.

6 ans et 16 actions
POUR PROTÉGER ET RETROUVER
LA QUALITÉ DES EAUX
SOUTERRAINES DU TERRITOIRE.

Répondre à 3 enjeux :

- 1 PROTÉGER LES CAPTAGES DES POLLUTIONS DIFFUSES D'ORIGINES AGRICOLES ET NON AGRICOLES**
Réaliser les études d'aires d'alimentation afin de mettre en œuvre des plans d'actions en privilégiant les 5 captages sensibles et prioritaires du territoire.
- 2 SECURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SECTEUR SUIPPES**
Réaliser des travaux d'interconnexion.
- 3 LUTTER CONTRE LES FUITES ET AMÉLIORER LES RENDEMENTS DES RÉSEAUX.**

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

Elle met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, **doté de 3,84 milliards sur 6 ans**, élaboré et adopté par le comité de bassin. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

La politique contractuelle programme « Eau & climat » 2019-2024 » constitue un élément important de ce programme pour mobiliser les acteurs. Cette mobilisation est primordiale dans les territoires à enjeux eau et biodiversité, les plus exposés aux conséquences du changement climatique du fait de problèmes de qualité ou de quantité d'eau préexistants et répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique. Elle se décline notamment par la mise en œuvre de contrats de territoire eau et climat.

www.eau-seine-normandie.fr



Contact presse

Agence de l'eau Seine-Normandie
Marie-Anne Petit
Tél. 06.61.58.91.74
Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

Communauté de Communes de la Région de Suippes
Pauline Mandausch
Tél : 07.56.21.04.47
Mél : p.mandausch@cc-regiondesuippes.com